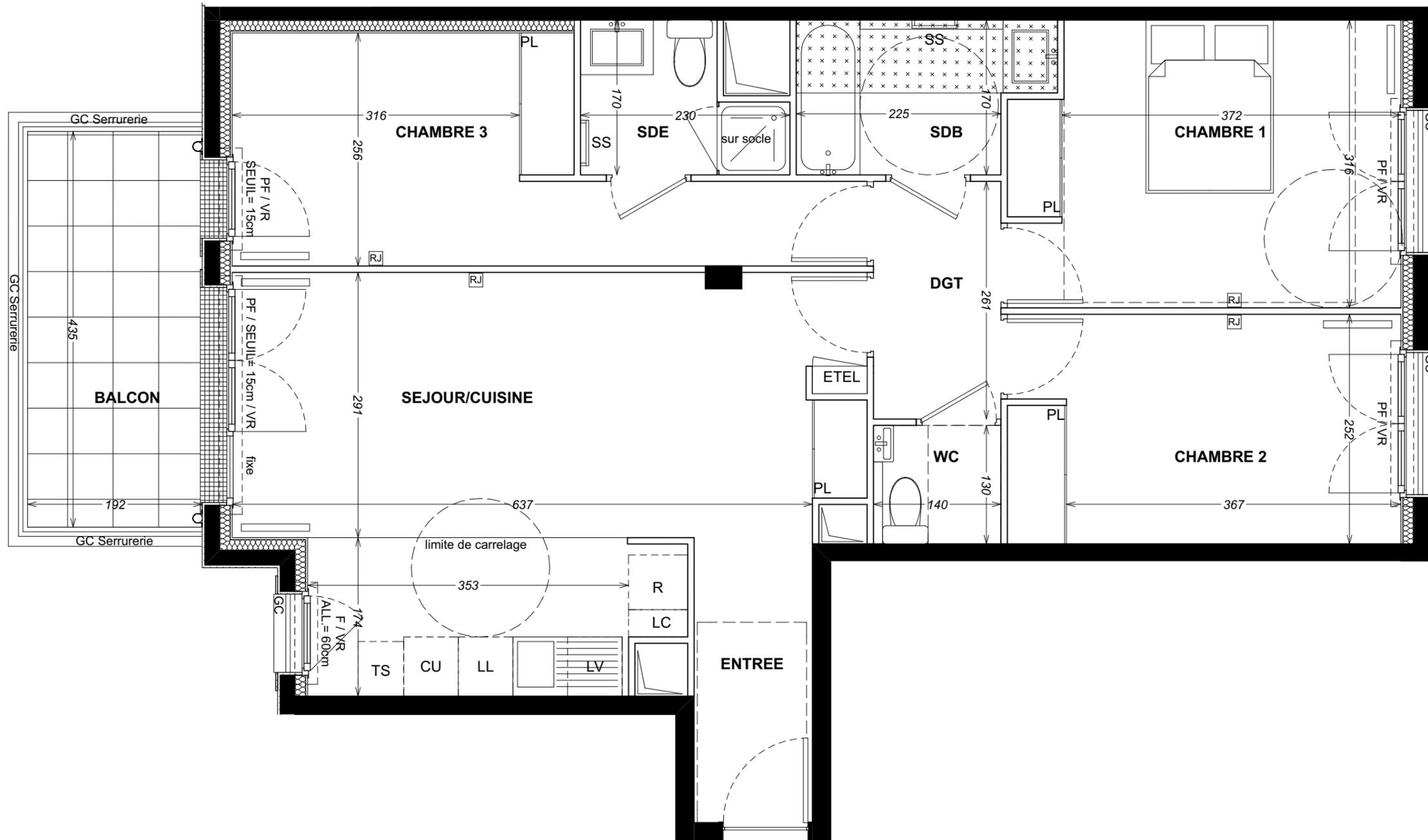




**HALL B2**

**APPARTEMENT 4 PIECES**  
n° B261 au 6<sup>e</sup> étage



4P - B261



SEJOUR/CUISINE/ENTREE	30,6
CHAMBRE 1	13,1
CHAMBRE 2	10,8
CHAMBRE 3	12,6
SDB	4,3
DGT	3,7
SDE	3,2
WC	1,8

**SURFACE TOTALE HABITABLE 80,1 m<sup>2</sup>**

**BALCON 8,3**

**SURFACE TOTALE PRIVATIVE 88,4 m<sup>2</sup>**

**LEGENDE**

F : Fenêtre	SS : Sèche Serviette
PF : Porte Fenêtre	— Radiateur
VR : Volet Roulant	R : Réfrigérateur
GC : Garde-corps	LV : Lave Vaisselle
☒ Soffite / faux plafond	LL : Lave Linge
ETEL: Tableau électrique	CU : Cuisson
PL : Placard	TS : Espace tri selectif
☐ Poutre	LC : Linéaire complémentaire

Indice A Avril 2018

Echelle : 1:50 0 1 2

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visites, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.